



**CLP - SAB**

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft  
der allgemeinen öffentlichen Bibliotheken

Communauté de travail des bibliothèques  
suisse de lecture publique (CLP)

Comunità di lavoro delle biblioteche svizzere  
di lettura pubblica (CLP)

Cuminanza da lavur da las bibliotecas  
svizras da lectura publica (CLP)

# Les ressources numériques en bibliothèque publique et scolaire: Etude pour la Suisse romande

## Rapport final

---

### **Rédaction par le Groupe de travail Ressources numériques :**

Florent Dufaux  
Maryline Monnerat  
Laure Peyraud  
Béatrice Perret Anadi  
Isabelle Probst-Stucki  
Fanny Torrent  
Laurent Voisard

Lausanne, novembre 2011

# TABLE DES MATIERES

1	Introduction .....	3
1.1	Présentation.....	3
1.2	Objectifs.....	3
1.3	Cahier des charges.....	4
2	Bilan des activités du groupe de travail.....	4
2.1	Réalisations .....	4
2.1.1	Résultats du questionnaire .....	4
2.2	Constats.....	5
2.3	Décisions .....	6
3	Typologie des ressources et recommandations du GT.....	6
3.1	Livres numériques.....	6
3.1.1	Le développement commercial d'œuvres sous droit.....	7
3.1.2	La politique des prix et la production francophone.....	7
3.1.3	Le gratuit et l'illégal .....	8
3.1.4	Où acheter des livres numériques ? .....	8
3.1.5	Et la Suisse ?.....	8
3.1.6	Quel rôle pour les bibliothèques publiques ? .....	8
3.2	Livres sonores .....	9
3.3	Presse.....	10
3.3.1	International .....	10
3.3.2	Swissdox.....	10
3.3.3	Kiosques en ligne.....	11
3.3.4	Sites Web ou applications liées à un titre .....	11
3.3.5	Portails et moteurs de recherche .....	11
3.3.6	Bases de données de dépouillement.....	12
3.3.7	Conclusion sur la presse en ligne .....	12
3.3.8	Petit exercice pratique... à faire ou à proposer à vos usagers... ..	12
3.4	Autoformation .....	12
3.4.1	Plates-formes orientées vidéo .....	12
3.4.2	Environnements complets d'autoformation .....	12
3.4.3	Petit exercice pratique... ..	13
3.5	Vidéo à la demande .....	13
3.5.1	Sites spécialisés et archives audiovisuelles.....	13
3.5.2	Les sites de partage de vidéo .....	14
3.6	Musique .....	14
3.6.1	Offre payante .....	15
3.6.2	Offre gratuite.....	15
3.6.3	Webradios.....	15
3.7	Ressources en ligne en bibliothèques scolaires .....	16

3.7.1	Encyclopédies et contenus pédagogiques.....	16
3.8	Terminaux de lecture .....	17
4	Les bibliothèques publiques et l'offre numérique .....	18
4.1	Bibliothèques romandes .....	18
4.1.1	Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds .....	18
4.1.2	Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel .....	19
4.1.3	Bibliothèques municipales de la Ville de Genève .....	19
4.1.4	Bibliothèque de Carouge .....	19
4.1.5	Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne.....	19
4.1.6	Médiathèque Valais .....	19
4.2	Suisse alémanique.....	20
4.3	France.....	20
4.4	Angleterre .....	21
5	Conditions et moyens pour le développement d'une offre de ressources numériques .....	21
5.1	Prérequis .....	21
5.2	Proposer des ressources gratuites? .....	22
5.3	Lobbying .....	22
5.4	Le coût.....	22
5.5	Etablir un budget pour l'acquisition de ressources numériques .....	22
6	Conclusion .....	23
7	Biblio- et webographie .....	24
7.1	Articles, rapports.....	24
7.2	Consortium .....	24
7.3	Plateformes de téléchargement de livres numériques .....	24
7.4	Projets de numérisation .....	24
7.5	Livres sonores .....	25
7.6	Presse.....	25
7.7	Autoformation .....	25
7.8	Vidéo à la demande (VoD).....	25
7.9	Musique .....	26
7.10	Ressources éducatives.....	26
7.11	Bibliothèques .....	26
8	Annexes .....	27
8.1	Le numérique et ses termes .....	27
8.2	Questionnaire envoyé aux membres de la CLP en juin 2011 .....	27
8.3	Tableau comparatif des acteurs et prestataires de ressources numériques en ligne .....	28
8.4	Panorama de l'offre de presse en ligne .....	32

# **1 Introduction**

L'informatique a induit de nouvelles pratiques dans le monde des bibliothèques. Internet et la numérisation<sup>1</sup> leur ont donné un coup d'accélérateur supplémentaire. On peut sans hésiter parler d'une rupture technologique forte, qui se manifeste par l'émergence de nouvelles ressources documentaires.

Les bibliothèques se sont de tous temps adaptées aux changements technologiques, en ont tiré parti et ont souvent fait preuve d'innovation. Elles ont informatisé leurs catalogues, mis en place des systèmes intégrés de gestion de leurs collections et développé des normes efficaces pour échanger entre elles des données bibliographiques. Les ressources numériques y ont été introduites dès les années 1980 sous forme de bases de données bibliographiques, disques compacts et cédéroms, complétées dans les années 1990 par les revues distribuées en format électronique.

Il est vrai que ce type de ressources – périodiques électroniques et bases de données en plein texte – sont avant tout l'apanage des bibliothèques universitaires, cependant, les bibliothèques publiques sont aujourd'hui également concernées au premier chef. La musique et la littérature se dématérialisent, la presse généraliste se diffuse via le Web et les contenus deviennent nomades grâce aux tablettes électroniques et aux *smartphones*.

La problématique sous-jacente est la place et le rôle que les bibliothèques publiques occupent dans ce paysage façonné par la technologie, avec l'inquiétude de perdre leur place de médiateurs entre les documents et les lecteurs, et la préoccupation de continuer à garantir un accès libre et démocratique aux contenus.

## **1.1 Présentation**

C'est dans ce contexte que le comité romand de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP) a constitué un groupe de travail (GT) ad hoc chargé de réfléchir à l'offre numérique des bibliothèques et en particulier à ce qui pourrait être mis en commun au niveau de la Suisse romande pour créer un portail d'accès à des ressources électroniques dédié aux bibliothèques publiques ou scolaires, quelle que soit leur taille.

Il est en effet crucial que les bibliothèques soient informées de l'offre de ressources numériques en ligne. Elles doivent être en mesure de suivre l'évolution technologique, de connaître ce qui existe et à terme de proposer, si c'est leur souhait, ces ressources à leurs abonnés.

Le groupe de travail, composé de six personnes, rassemble des membres du comité de la CLP ainsi que d'autres professionnels de bibliothèques de Suisse romande. Il est renforcé par une collaboratrice externe, chargée de rédiger les procès-verbaux ainsi que les rapports intermédiaire et final. Mandaté pour deux ans, le groupe s'est réuni entre l'automne 2009 et l'automne 2011.

En août 2010, un rapport intermédiaire marquait la première année d'activité du GT. Le présent rapport approfondit les pistes de réflexion entamées – certaines abandonnées en route au profit de nouvelles – et conclut les travaux du groupe.

## **1.2 Objectifs**

L'objectif principal poursuivi par la CLP à travers le groupe de travail est de faciliter l'accès aux ressources électroniques, y compris sur le plan financier, à l'ensemble des bibliothèques membres de la CLP.

De manière plus générale, il est de soutenir les bibliothèques de Suisse romande dans l'introduction de services en adéquation avec l'évolution des usages dans la société.

---

<sup>1</sup> Une définition simple de la numérisation est la transformation d'un signal analogique en un signal numérique, c'est-à-dire un système binaire formé de chaînes complexes de 0 et de 1.

### 1.3 Cahier des charges

Dans son cahier des charges initial, le GT s'est donné plusieurs axes d'action et d'investigation:

- recenser et évaluer les diverses ressources électroniques disponibles sur le marché (gratuites et payantes) dans le domaine de la musique, de la vidéo et du texte en fonction des publics cible (bibliothèques adultes, bibliothèques jeunesse, bibliothèques scolaires)
- recenser et évaluer les supports de lecture et les contraintes techniques, juridiques et financières liés à ces modes de consommation
- créer une plate-forme à disposition des bibliothèques ou un consortium via le Service suisse aux bibliothèques ou Bibliomedia Suisse
- observer nos voisins dans ce domaine: la Suisse alémanique, la France, mais aussi le Canada et les pays anglo-saxons
- effectuer une enquête auprès des utilisateurs potentiels afin de connaître les besoins et les possibilités financières

A défaut, il s'agit au moins de donner des pistes à suivre pour les bibliothèques.

## 2 Bilan des activités du groupe de travail

Au terme de ses deux années d'activité, il est l'heure pour le groupe de travail de mesurer le travail accompli en regard des objectifs de départ et de son cahier des charges. Deux ans, à raison de rencontres régulières, c'est à la fois peu et beaucoup. Durant cette période, les membres du groupe de travail ont exploré plusieurs pistes. Certaines se sont révélées impraticables, certaines ont abouti, d'autres restent à poursuivre.

### 2.1 Réalisations

Dès la première séance, les six membres du GT se sont répartis des domaines de recherche qu'ils ont approfondis tout au long de leur mandat. Chaque type de ressources électroniques a fait l'objet d'un recensement, d'une veille documentaire et d'une évaluation. Les aspects techniques (comparaison de divers appareils de lecture, problématique de l'authentification des lecteurs pour un accès à distance, adéquation entre les ressources numériques et les services informatiques) ainsi que juridiques (question des droits d'auteur et de la protection des copies numériques) ont été discutés et analysés.

Le GT a également prospecté du côté de nos compatriotes alémaniques et de nos voisins français afin de connaître l'offre de ressources numériques en ligne dans leurs bibliothèques. Il a par ailleurs invité deux prestataires de ressources numériques français - [CVS](#)<sup>2</sup> et [Europresse](#)<sup>3</sup> - qui sont venus présenter leurs services.

Le rapport intermédiaire, puis, quelque temps plus tard, un questionnaire<sup>4</sup> portant sur l'équipement informatique des bibliothèques et l'intérêt de ces dernières pour les ressources numériques, a été envoyé aux 276 membres de la CLP.

#### 2.1.1 Résultats du questionnaire

Ce questionnaire a été rempli et retourné au GT par 68 institutions, soit un taux de réponse de 24,6%. En huit points, il abordait d'une part la question de l'équipement informatique des bibliothèques: l'informatisation du catalogue, sa disponibilité en ligne, l'accès en ligne au compte de

---

<sup>2</sup> CVS est une entreprise active depuis 1988 au service des bibliothèques françaises pour tout ce qui est non-livre: CD, cédéroms, DVD, jeux vidéo, etc., qui propose désormais aussi une offre numérique – <http://www.cvs-mediathèques.com>

<sup>3</sup> Europresse est une base de presse en ligne qui donne accès en plein texte à des périodiques européens et internationaux avec une prédominance de titres français et quelques titres suisses – <http://europresse.com>

<sup>4</sup> Voir l'annexe 9.4

lecteur, la présence de postes connectés à Internet et/ou d'un réseau wi-fi dans les bibliothèques; d'autre part, il sondait l'intérêt des bibliothèques pour les ressources numériques, et lesquelles en particulier.

Le questionnaire a révélé que presque toutes les bibliothèques répondantes (66) ont un catalogue informatisé. Près des trois-quarts ont leur catalogue sur Internet et pour plus de 60% d'entre elles, il est possible d'accéder à son compte de lecteur en ligne et d'utiliser Internet sur place. Le réseau wi-fi n'est par contre existant que dans un petit tiers des bibliothèques.

Ces quelques questions ont permis de constater que toutes les bibliothèques ne remplissent pas les prérequis à la mise en place de ressources numériques en ligne et que cela nécessite encore quelques installations informatiques en amont.

Il ressort également du questionnaire que les ressources les plus demandées sont les encyclopédies, suivies à égalité des livres audio et des livres électroniques. L'autoformation et le scolaire sont plébiscités ex-aequo par 21 institutions, suivis de très près par les ressources ludo-éducatives. La presse et la vidéo ont un succès relatif – un petit quart des bibliothèques les choisissent – tandis que musique et bande dessinée arrivent en queue de peloton.

## 2.2 Constats

Evoquée un temps, l'idée de créer un consortium via Bibliomedia Suisse a été abandonnée, principalement pour des raisons de redondance avec [CAREL](#)<sup>5</sup>. En effet, CAREL (Consortium pour l'acquisition de ressources électroniques en ligne), lancé par la BPI (Bibliothèque publique d'information) à Paris dans le but de faciliter l'introduction des ressources numériques en bibliothèques de lecture publique, est ouvert et accessible à la Suisse sans nécessiter une adhésion formelle.

Quant à l'idée de créer une plate-forme d'accès à des ressources numériques, elle a été envisagée un temps avant de constater que cela demanderait des moyens trop importants (techniques, temporels, humains) et faute d'offre adéquate. Par contre, le GT propose que la CLP devienne l'intermédiaire entre de futurs prestataires de ressources numériques et les bibliothèques membres.

Le GT aurait évidemment souhaité pouvoir fournir une solution «clé en mains» au bout de son mandat. Ce ne sera pas le cas, mais ce n'est pas pour autant un constat d'échec. En effet, comme l'écrit Raphaële Gilbert dans un document<sup>6</sup> incontournable, «les offres des différents prestataires sont encore dans une période d'adaptation vis-à-vis des besoins des bibliothèques. Les catalogues sont pour l'instant relativement réduits, les modèles économiques ne sont pas toujours adaptés à l'activité des médiathèques et les contraintes techniques rendent la mise en place ou l'accès aux services relativement complexe».

Le monde de l'information documentaire se trouve dans une phase de transition où les offres sont fragmentaires et mouvantes. Les prestataires de ressources numériques doivent négocier avec un grand nombre d'éditeurs et d'ayants droit en l'absence d'une offre unifiée. Or, si cette situation prévaut en France, elle concerne aussi la Suisse, et de manière plus aiguë, en raison de juridictions différentes entre les deux pays (qui fait par exemple que certaines ressources disponibles en France ne le sont pas en Suisse).

Cependant, le GT a pris des décisions sur un certain nombre de points et présente dans ce rapport non seulement différents types de ressources numériques en ligne, mais fait également part de recommandations qui, espérons-le, répondront aux interrogations des membres de la CLP et les éclaireront quelque peu sur ce vaste domaine.

En outre, les lecteurs de ce document y trouveront des exemples de ressources numériques déjà existantes dans une sélection de bibliothèques romandes, un point sur les prérequis techniques, un

---

<sup>5</sup> [http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques.html)

<sup>6</sup> *Proposer des ressources numériques en bibliothèque (BDP-BM): guide pratique*, Raphaële Gilbert, Direction départementale du livre et de la lecture de l'Hérault, juin 2010, 66 p.

tableau présentant divers acteurs et fournisseurs de ressources numériques et leurs caractéristiques, une sélection de liens vers des lexiques et un récapitulatif thématique des sites Web mentionnés.

## 2.3 Décisions

Le groupe de travail a notamment décidé des démarches suivantes:

- Ancrer les relations avec l'entreprise CVS, être le pont entre les bibliothèques-membres qui souhaitent s'abonner à l'offre de cette plateforme et les soutenir par une participation financière.
- Proposer l'offre de la maison Numilog aux bibliothèques-membres intéressées par une offre en *e-books* et obtenir des conditions d'abonnement privilégiées.
- Poursuivre l'effort auprès de l'Office du livre de Fribourg<sup>7</sup> (OLF) pour encourager cette entreprise suisse à mettre sur pied une offre dédiée aux bibliothèques.
- Affiner l'examen de l'offre de la plateforme Immatériel.fr et favoriser le développement d'une solution en *streaming* pour la lecture de livres également.
- Continuer les travaux du groupe sous forme de newsletter trimestrielle diffusée sur Swiss-lib.

## 3 Typologie des ressources et recommandations du GT

Un vaste éventail de ressources numériques en ligne s'offre aux bibliothèques de lecture publique qui souhaiteraient proposer ce type de contenus. Le groupe de travail a essayé d'en dresser l'inventaire et d'en tirer certaines recommandations à l'intention des bibliothèques. Les anglicismes sont nombreux, le sujet étant à un stade plus avancé outre-Manche et outre-Atlantique.

### 3.1 Livres numériques

En matière de livre électronique/numérique ou *e-book*<sup>8</sup>, il faut distinguer le public à qui il s'adresse et les usages qui en sont faits. Le support *e-book* existe depuis quarante ans sous sa forme primaire de fichiers texte. C'est dire que certains usages datent et que certains utilisateurs sont extrêmement aguerris. C'est le cas du monde de la recherche et de l'enseignement scientifique et académique. Les universités, en particulier outre-Atlantique, n'ont pas attendu l'avènement des tablettes de lecture pour se précipiter sur les supports dématérialisés. Les revues électroniques, par exemple, ont depuis bientôt dix ans supplanté les versions papier et les bibliothèques universitaires, tout comme leurs usagers, donnent leur préférence à ce type de support. Même si les abonnements restent très (trop) chers, leur facilité d'utilisation en a fait une ressource incontournable dans le monde académique.

Le développement récent des appareils de lecture (liseuse, tablette, *smartphone*, etc.) a favorisé une production plus large et ouverte au grand public. Des projets de numérisation, certains publics, comme [Gallica](http://gallica.bnf.fr)<sup>9</sup>, de la Bibliothèque nationale de France, et [Europeana](http://europeana.eu)<sup>10</sup>, projet européen, ont rendu accessibles des titres classiques ou méconnus issus du domaine public. On peut également citer [Gutenberg](http://www.gutenberg.org)<sup>11</sup>, initiative privée sans but lucratif, ainsi qu'une pléthore d'initiatives originales mais dissimulées dans les méandres du Web invisible: des passionnés, individuels ou collectifs, qui développent des sites où ils mettent à disposition – gratuitement ou non – des textes d'auteurs, des écrivains méconnus qui diffusent leurs œuvres à compte d'auteur sur le Web, des petites associations de niche, qui diffusent leurs contenus numérisés, des auteurs de bandes dessinées, qui montrent leurs œuvres sur des blogs.

<sup>7</sup> L'OLF propose déjà une plateforme de téléchargement destinée aux privés: [www.e-readers.ch](http://www.e-readers.ch)

<sup>8</sup> «L'expression 'livre numérique' est polysémique aussi bien en français qu'en anglais (*e-book*). Elle est employée pour désigner le terminal de lecture (*reader*) mais également l'ouvrage dématérialisé». Cette explication éclairante est de Ruth Martinez, auteur de l'article «L'offre de livres numériques en 2010: aspects techniques» in *Documentaliste – Sciences de l'information*, mai 2010, vol. 47, n°2, p. 34.

<sup>9</sup> <http://gallica.bnf.fr> : 1,5 millions de documents numérisés, dont environ 300'000 livres.

<sup>10</sup> [www.europeana.eu](http://www.europeana.eu)

<sup>11</sup> [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org)

La notion de domaine public<sup>12</sup> est ici primordiale dans le développement de livres dématérialisés. En Europe (Suisse y compris), le droit d'auteur protège les œuvres jusqu'à 70 ans après la mort de l'auteur, et 95 ans aux Etats-Unis. Grâce aux initiatives de Gallica, de [Google Books](http://books.google.com)<sup>13</sup> et de beaucoup d'autres, des millions d'œuvres dans toutes les langues sont maintenant disponibles sur Internet au téléchargement, et donc utilisables sans restriction pour l'utilisateur.

### 3.1.1 Le développement commercial d'œuvres sous droit

Ce qui intéresse le public en premier lieu, et par extension les bibliothèques de lecture publique, ce sont les œuvres sous droit, les nouveautés et le fonds courant des éditeurs, en particulier francophones.

Les éditeurs anglo-saxons, notamment américains, ont réglé la question du droit d'auteur des œuvres sur support numérique depuis quelques années. Un revendeur comme Amazon vend les nouveautés et le fonds des éditeurs anglophones, en parallèle des œuvres sur papier, au prix de 9.90\$. Le succès auprès du grand public ne s'est pas fait attendre, et depuis le début 2011, le libraire en ligne a annoncé vendre plus de livres de poche sous forme électronique que papier. La vente d'*e-books* aux Etats-Unis est en constante progression. Elle atteint actuellement 10% des ventes et progresse de 130% par année pour atteindre un chiffre d'affaire de l'ordre de 400 millions de dollars fin 2010<sup>14</sup>.

Concernant la francophonie, France en tête, la croissance de l'offre grand public a longtemps traîné les pieds. Le défi lancé aux éditeurs « papier » était considérable. D'une part, il fallait gérer la question du droit d'auteur, d'autre part la question éthico-philosophique du respect des différents maillons de la chaîne du livre. Ses six acteurs<sup>15</sup> sont en effet au centre d'une mutation fondamentale qui concerne l'avenir du livre et son développement sous forme digitale. Un autre souci des éditeurs était lié aux questions techniques. Les supports de lecture doivent être bons et bon marché.

L'engouement du grand public pour les tablettes multi-usages comme l'iPad ou pour les téléphones portables tels que l'iPhone ou le Blackberry ont véritablement poussé au déclenchement de la production francophone.

Toutefois, à force d'atermoiements des producteurs, il se pourrait que l'intérêt du public pour ces nouveaux modes de lecture soit actuellement en train de redescendre. Ajoutons à ce phénomène d'attente une politique commerciale hésitante, des offres peu claires et un réseau qui a de la peine à se mettre en place.

### 3.1.2 La politique des prix et la production francophone

Actuellement, le prix de vente des *e-books* sur le marché français semble surévalué. Proposées la plupart du temps avec 10 ou 20% de réduction par rapport au livre papier, les nouveautés numérisées peinent à trouver leur public.

L'attentisme dont font preuve les éditeurs francophones en matière de politique de vente (prix et choix du réseau de distribution) en dit long sur la gêne qui entoure encore le marché du livre numérique. Il s'agit de considérer l'impact que représenterait la vente directe de copies numériques aux utilisateurs. Théoriquement, rien n'empêcherait un éditeur de vendre directement des fichiers au lecteur individuel en supprimant les intermédiaires comme les libraires ou les bibliothécaires. Le rôle de ces derniers doit en effet encore être éclairci. Le parallèle est très souvent tiré avec le marché de la musique où la vente directe de fichiers MP3 a littéralement tué tous les disquaires. La promotion et le travail de médiation du livre restent l'apanage de ces intermédiaires qui y apportent une irremplaçable valeur ajoutée.

---

<sup>12</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Dur%C3%A9e\\_du\\_droit\\_d%27auteur\\_par\\_pays](http://fr.wikipedia.org/wiki/Dur%C3%A9e_du_droit_d%27auteur_par_pays)

<sup>13</sup> <http://books.google.com>

<sup>14</sup> <http://www.ebouquin.fr/2011/01/15/etats-unis-les-ventes-debook-progressent-rapidement/>

<sup>15</sup> Six acteurs = auteur, éditeur, imprimeur, diffuseur, libraire et bibliothécaire

On estime l'offre actuelle de titres mis sur le marché par les éditeurs francophones à 80'000, soit environ 15% de ce que représente l'offre papier. Mais selon la récente étude du Motif<sup>16</sup>, un best-seller sur deux – roman ou essai – possède maintenant son avatar sous forme numérique.

### 3.1.3 Le gratuit et l'illégal

Trouver des ressources gratuites sur le Web est un jeu d'enfant. Une recherche simple sur Google « Dumas Trois mousquetaires ebook » vous conduit directement sur une plate-forme de téléchargement d'*e-books*<sup>17</sup>. Il s'agit d'un ouvrage classique, libre de droits et mis à disposition de manière tout à fait légale sur Internet. On peut parier sans prendre trop de risques que pratiquement toutes les œuvres classiques sont disponibles gratuitement sur la toile.

Mais Internet, c'est aussi la promesse de trouver des œuvres sous droit, dont la mise à disposition en ligne pour le téléchargement est tout ce qu'il y a de plus illégal. Utilisons le célèbre moteur de recherche pour trouver un titre datant à peine d'une année : « Houellebecq carte et territoire PDF », la réponse est instantanée et positive.

### 3.1.4 Où acheter des livres numériques ?

A l'instar des autres supports numériques que sont la musique et les films, les *e-books* sont vendus sur des plates-formes ou librairies en ligne. Elles appartiennent la plupart du temps à de grands groupes éditoriaux ou à des libraires ayant développé ce type de commerce.

Citons notamment [Numilog](#)<sup>18</sup>, [Amazon](#)<sup>19</sup>, [Immatériel](#)<sup>20</sup>, [Fnac](#)<sup>21</sup>, [Eden](#)<sup>22</sup>, [E-Plateforme](#)<sup>23</sup>, [1001libraires](#)<sup>24</sup>, [L'Harmathèque](#)<sup>25</sup>, etc. A noter qu'aucune de ces plates-formes ne vend l'entier de la production disponible sur le marché. Il faut donc faire ses emplettes auprès de plusieurs fournisseurs pour accéder à l'offre la plus large possible.

La majeure partie des sites offrent la possibilité d'acheter des titres en les payant à l'acte. Carte de crédit obligatoire et donc paiement sur facture impossible pour ce genre de support.

### 3.1.5 Et la Suisse ?

L'achat de *e-books*, fichiers virtuels dans des magasins virtuels, peut se faire n'importe où sur la planète, mais certains revendeurs ont pignon sur rue dans nos contrées. C'est notamment le cas des grandes enseignes mais aussi des plus modestes, réunies par le biais de la plate-forme [e-readers.ch](#)<sup>26</sup>, un espace virtuel commun à 25 librairies romandes et une initiative originale qui permet à l'internaute d'attribuer un achat à la librairie de son choix.

### 3.1.6 Quel rôle pour les bibliothèques publiques ?

Après cette brève analyse du marché de l'*e-book* et de ses accès pour le grand public, il convient de synthétiser les possibilités offertes aux bibliothèques de lecture publique de Suisse romande. Il n'existe pas encore de solution idéale sur le territoire suisse romand mais des développements sont en cours. Actuellement, des possibilités sont offertes par la plate-forme Numilog, ou encore de L'Harmathèque. Un axe de développement possible, avec une solution technique déjà mise en place pour la musique et les films, est d'offrir la consultation de fichiers en *streaming*, permettant ainsi la lecture à distance de fichiers texte pour un temps donné. Le modèle commercial est balbutiant et

<sup>16</sup> EbookZ, l'offre légale et illégale de livres numériques : tableau de bord n°2, mai 2011 <http://www.lemotif.fr/fr/e-motif/elabz-/tableaux-de-bord/>

<sup>17</sup> En l'occurrence <http://www.ebooksgratuits.com/index.php>

<sup>18</sup> [www.numilog.com](http://www.numilog.com); Numilog est une filiale d'Hachette Livre depuis mai 2008.

<sup>19</sup> [www.amazon.com](http://www.amazon.com)

<sup>20</sup> [www.immateriel.fr](http://www.immateriel.fr)

<sup>21</sup> [www.fnac.com](http://www.fnac.com)

<sup>22</sup> [www.edenlivres.fr](http://www.edenlivres.fr); Eden regroupe les éditions Flammarion, Gallimard et La Martinière.

<sup>23</sup> [www.editis.com](http://www.editis.com); E-Plateforme a été lancé par Editis, deuxième groupe d'édition français.

<sup>24</sup> [www.1001libraires.com](http://www.1001libraires.com)

<sup>25</sup> [www.harminatheque.com](http://www.harminatheque.com); l'offre numérique des éditions de L'Harmattan.

<sup>26</sup> [www.e-readers.ch](http://www.e-readers.ch) appartient en fait à l'Office du livre à Fribourg. Il permet l'accès à 30 à 40'000 titres francophones.

l'offre n'est pas encore pléthorique. Des accès peuvent être testés par exemple chez Ebookpulp. A noter encore que Cyberlibris offre depuis 2001 des accès en *streaming* aux bibliothèques (Suisse y compris).

Les éditeurs suisses traditionnels, quant à eux, sont encore très en retrait, et à notre connaissance, aucun éditeur de fiction grand public ne s'est encore lancé dans la production de livres numériques.

Une bibliothèque peut acheter des livres numériques, puis les télécharger sur une liseuse qu'elle prêtera ensuite à ses lecteurs. Cette solution est possible<sup>27</sup> mais chère. Une liseuse coûte actuellement entre 200 et 600 francs et les risques encourus par ces machines prêtées au grand public sont élevés : perte, casse, disparition de contenu, etc.

Autre possibilité, l'accès via une plate-forme étrangère, comme par exemple celle de la firme CVS<sup>28</sup> dont il est déjà fait mention dans ce rapport, et qui propose aux bibliothèques des accès à des ressources qui seront vendues au moyen de jetons virtuels à leurs lecteurs. Ceux-ci pourront télécharger des fichiers pour une durée déterminée. On parle alors de fichier chronodégradable. C'est la solution qui est la plus répandue dans le monde anglo-saxon et qui vit ses premiers tâtonnements en France. Ces fichiers contiennent des DRM<sup>29</sup> qui permettent la gestion de ce prêt temporel. Ils empêchent notamment aussi la copie illégale. A noter encore qu'un éditeur peut mettre pratiquement toutes les contraintes qu'il souhaite dans ces DRM, mais il peut aussi décider de s'en passer, ouvrant ainsi la voie à toutes les utilisations, y compris sa mise à disposition des bibliothèques et de leur public. C'est une voie risquée et seuls les petits éditeurs s'y sont lancés actuellement. Les plus gros éditeurs ne comptent pas se passer de DRM dans un proche avenir, il semble plutôt que l'on s'achemine vers le maintien généralisé de ces derniers.

En conclusion et à ce jour, peu de solutions satisfaisantes ne permettent aux bibliothèques publiques de Suisse romande de prêter des *e-books* à leurs lecteurs. Il apparaît cependant, suite aux contacts établis par le groupe de travail, que des solutions, toutes à créer, pourraient être mises en place spécialement pour l'usage des bibliothèques romandes. Il faudrait alors convaincre un distributeur de modéliser une plate-forme qui permettrait à ces dernières de continuer à jouer leur rôle de médiation et d'accès à la lecture. Que ce soit sous forme numérique ne devrait rien changer à l'affaire.

## 3.2 Livres sonores

Le livre lu effectue assez naturellement sa transition numérique. Les éditeurs francophones importants proposent maintenant des CD contenant des fichiers MP3, ce qui permet de réduire considérablement le volume. On assiste en outre à un intérêt nouveau du public pour ce support, probablement du fait du développement des lecteurs multimédias mobiles.

Toutefois, l'offre francophone en ligne reste encore mince en termes d'édition et quasiment inexistante pour des offres spécifiques aux bibliothèques. Certains éditeurs proposent tout de même une partie de leur catalogue en ligne, comme [Livraphone](#)<sup>30</sup>.

Le modèle et les technologies de prêt de livres audio dans les bibliothèques existent toutefois. Les plates-formes telles que Bibliomédias ou Numilog proposent des livres lus, mais les catalogues disponibles ne sont pas significatifs. Sur le marché anglophone, [Overdrive](#)<sup>31</sup> propose une offre très conséquente et largement utilisée dans les bibliothèques américaines.

Comme pour la musique, ces plates-formes se trouvent confrontées au système de DRM qui permet de gérer le prêt. Le système d'Apple n'étant pas ouvert, la plupart utilisent le format WMA de Microsoft, protégé par des DRM, et non utilisable sur les appareils d'Apple (iPod et iPhone).

---

<sup>27</sup> Il est probable que cette solution se trouve à la limite de la légalité.

<sup>28</sup> <http://www.cvs-mediatheques.com>

<sup>29</sup> DRM = Digital rights management soit gestion des droits numériques. Pour plus d'explications, consulter les glossaires en annexe.

<sup>30</sup> [www.sixtrid.com](http://www.sixtrid.com)

<sup>31</sup> [www.overdrive.com/Solutions/Libraries](http://www.overdrive.com/Solutions/Libraries)

Des offres gratuites, des lectures de textes dans le domaine public existent et peuvent être suggérées aux usagers, comme par exemple celles de [Littératureaudio](#)<sup>32</sup>, ou encore [Utopod](#)<sup>33</sup>, spécialisé dans la science-fiction et la *fantasy* ou encore [Sheherazade](#)<sup>34</sup>, qui propose des enregistrements d'auteurs suisses qui lisent leurs propres écrits.

### → Recommandations

Une veille attentive doit être effectuée par les bibliothèques dans ce domaine. Le développement d'une offre sérieuse sur une plateforme de bibliothèque en ligne constituerait un critère important pour le choix de celle-ci.

Attention aux systèmes de DRM utilisés le cas échéant.

## 3.3 Presse

Le développement du Web représente un défi de taille pour le secteur de la presse. Les éditeurs font face à une énorme concurrence mais voient aussi de nombreuses opportunités pour leur développement. Les modèles sont donc nombreux et mouvants. La presse constitue un élément important d'une bibliothèque de lecture publique au service des citoyens. Il est donc important que l'offre numérique se développe dans ce domaine.

Actuellement, les archives de presse payantes restent le seul moyen d'accéder à une offre étendue et fiable et ceci bien que certains journaux proposent tout ou partie de leurs archives en ligne. Par ailleurs, un nombre croissant de journaux suisses se sont lancés<sup>35</sup> dans la numérisation de leurs archives. C'est ainsi que l'on peut désormais consulter sur un [site dédié](#)<sup>36</sup> tous les numéros de *La Gazette de Lausanne*, du *Journal de Genève* et du *Nouveau Quotidien*. Les archives de *L'Impartial* et de *L'Express* font l'objet d'un projet de similaire, dont l'achèvement est prévu pour 2012.

### 3.3.1 International

[Europresse](#)<sup>37</sup> est l'une des archives les plus importantes pour le monde francophone. La presse française y est très bien représentée avec des titres de quotidiens, d'hebdomadaires et de mensuels. L'offre va de l'actualité à la presse spécialisée. Certains grands titres suisses y sont présents. L'abonnement est relativement coûteux mais un modèle spécifique est proposé pour les bibliothèques. Il permet d'accéder à l'ensemble des titres, sur place ou à distance. Europresse est par ailleurs proposé dans les bibliothèques affiliées au Réseau des bibliothèques neuchâtelaises et jurassiennes (RBNJ). Dans la même catégorie, on peut aussi citer [Pressens](#)<sup>38</sup>, qui figure dans le catalogue de CAREL.

### 3.3.2 Swissdox

[Swissdox](#)<sup>39</sup> une plateforme suisse de référence pour la presse. De nombreux titres sont représentés (Ringier, Tamedia). La facturation s'effectue à l'acte : la visualisation de chaque article est facturée. Ce modèle semble difficile à gérer pour les bibliothèques publiques. Notons toutefois qu'un accès à un tarif préférentiel est prévu pour les écoles.

### → Recommandations:

Les archives de presse représentent un outil documentaire précieux. Elles peuvent être considérées comme une ressource de première importance pour une bibliothèque. Si Swissdox n'est pas disponible dans une école, la bibliothèque devrait s'informer auprès de sa direction.

---

<sup>32</sup> <http://www.litteratureaudio.com>

<sup>33</sup> [www.utopod.com](http://www.utopod.com)

<sup>34</sup> [www.sheherazade.ch](http://www.sheherazade.ch)

<sup>35</sup> Avec le concours des Bibliothèques nationale et cantonales, de divers mécènes et entreprises.

<sup>36</sup> [www.letempsarchives.ch](http://www.letempsarchives.ch)

<sup>37</sup> <http://europresse.com>

<sup>38</sup> [http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques/catalogue/pressens.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/pressens.html)

<sup>39</sup> <http://www.swissdox.ch>

### 3.3.3 Kiosques en ligne

Les kiosques en ligne représentent une tentative de donner accès à la presse magazine sur le Web ou sur les appareils mobiles.

Ils sont axés sur la vente et la lecture des numéros courants; les fonctions de recherche propres aux archives ou aux sites de périodique sont absentes ou peu développées. Un exemple en est [Lekiosque.fr](http://Lekiosque.fr)<sup>40</sup>, répertorié par CAREL, ou encore [PressDisplay](http://PressDisplay)<sup>41</sup> et [Relay](http://Relay)<sup>42</sup>.

#### → Recommandations:

Un kiosque numérique représente une offre intéressante pour des usagers technophiles dans une perspective de lecture d'information courante ou de détente.

### 3.3.4 Sites Web ou applications liées à un titre

La plupart des titres de périodiques proposent une version en ligne et de plus en plus fréquemment des applications pour les *smartphones* et les tablettes.

Les modèles sont très divers, notamment pour la presse quotidienne et hebdomadaire d'actualité. Les éditeurs doivent trouver un équilibre entre générer du trafic en ligne où les usagers ont l'habitude de la gratuité, et le besoin de vendre l'édition papier au numéro ou à l'abonnement. Certains quotidiens proposent un accès à l'édition du jour, complète ou partielle. Les sites des publications importantes représentent en général une édition relativement différente de celle sur papier, avec une part de rédaction propre et des contenus typiquement Web (blogs, vidéos...), comme par exemple le site du [Monde](http://Monde)<sup>43</sup>. Les archives peuvent être plus ou moins ouvertes. Le paiement à la consultation (article) est de plus en plus fréquemment proposé. Les abonnés ont en général accès aux archives mais cela ne s'applique normalement pas pour les bibliothèques en raison des conditions d'utilisation.

Certains journaux n'existent que sur le Web, sur abonnement, à l'exemple de [Mediapart](http://Mediapart)<sup>44</sup>, qui propose par ailleurs un abonnement spécifique pour les [bibliothèques](http://bibliothèques)<sup>45</sup> ou de [Rue 89](http://Rue89)<sup>46</sup>, entièrement gratuit.

Les sites des magazines restent pour l'instant et d'une manière générale moins développés en matière de contenus.

Les applications *smartphones* et tablettes sont logiquement destinées à un usage individuel. Les périodiques et magazines se sont assez rapidement lancés dans le développement de ces applications car elles permettent d'associer facilement le micropayement pour l'achat d'un numéro. Comme le site Web, l'application peut donner accès à certains contenus gratuits, mais requérir le paiement pour la lecture complète de l'édition du jour. *Le Monde* propose ainsi deux applications iPhone: l'une pour l'accès au site Web, l'autre pour l'achat et la lecture des éditions électroniques du quotidien.

#### → Recommandations:

Les bibliothèques de lecture publique pourraient envisager des partenariats avec les journaux locaux pour l'accès à leurs archives si celles-ci sont disponibles en ligne.

### 3.3.5 Portails et moteurs de recherche

Les grands portails et moteurs de recherche offrent en général des sections actualité. Elles reprennent des fils d'agence et permettent des recherches dans des sélections de sites d'actualité.

---

<sup>40</sup> [http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques/catalogue/lekiosque\\_fr.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/lekiosque_fr.html)

<sup>41</sup> [www.pressdisplay.com](http://www.pressdisplay.com) et <http://www2.ebsco.com/fr-fr/ProductsServices/pressdisplay/Pages/index.as>

<sup>42</sup> [www.relay.com/le-kiosque.html](http://www.relay.com/le-kiosque.html)

<sup>43</sup> [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

<sup>44</sup> [www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr)

<sup>45</sup> [http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques/catalogue/mediapart.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/mediapart.html)

<sup>46</sup> [www.rue89.com](http://www.rue89.com)

### 3.3.6 Bases de données de dépouillement

Ces services parfois assez anciens ont constitué de vastes bases de données de dépouillement de périodiques. Elles représentent un outil pour l'accès au contenu de collections de périodiques papier. On peut notamment citer [Cd-Rap](#)<sup>47</sup> et [Indexpresse](#)<sup>48</sup>.

#### → Recommandations

Outil très utile pour des publics ayant besoin d'effectuer des recherches fréquentes dans les périodiques.

### 3.3.7 Conclusion sur la presse en ligne

Même sans abonnement à des archives ou à un autre type de sites de presse, la bibliothèque de lecture publique ou scolaire doit se préoccuper de la presse et de l'information sur le Web. L'offre gratuite est déjà immense et c'est vers elle que les publics se tournent en premier lieu. Il s'agit d'un monde complexe et mouvant. Le bibliothécaire doit absolument l'appréhender afin d'accompagner ses usagers dans leur recherche d'information ou les former à la recherche.

### 3.3.8 Petit exercice pratique... à faire ou à proposer à vos usagers...

Consultez régulièrement les sites correspondant à vos abonnements physiques, observez :

- Le site offre-t-il gratuitement le contenu ? Pour quelle durée ?
- Les archives sont-elles accessibles ? A quelles conditions ?
- Existe-t-il des contenus spécifiques au Web ? Forums, blogs, vidéos, podcasts ?
- Les sommaires ou un moteur de recherche me permet-il : d'accéder à des archives, de retrouver les références pour chercher un article dans la version papier ?

## 3.4 Autoformation

L'autoformation ou *e-learning* représente un véritable marché sur le Web, si bien que l'on trouve des sites payants de qualité très variable. Toutes sortes de contenus ou de modalités d'autoformation sont proposés, de la simple vidéo gratuite sur *Youtube* montrant comment jouer un accord de mi majeur à la guitare à des environnements complets d'autoformation proposant textes, vidéos, exercices en ligne, voire interactions avec les autres utilisateurs ou un formateur.

Le catalogue de CAREL fournit un bon [aperçu](#)<sup>49</sup> des offres destinées aux bibliothèques. Le blog [Autoformation](#)<sup>50</sup> hébergé sur Wordpress constitue un excellent répertoire de ressources gratuites.

### 3.4.1 Plates-formes orientées vidéo

Un certain nombre de plates-formes se sont spécialisées dans la fourniture de vidéos d'apprentissage. Cette méthode est particulièrement courante pour l'informatique. Le site [VoDeclic](#)<sup>51</sup> est un exemple dans le domaine.

### 3.4.2 Environnements complets d'autoformation

Ces sites sont plus proches des méthodes d'apprentissage multimédias physiques, notamment pour les méthodes de langues dont ils sont parfois des adaptations directes. [Toutapprendre](#)<sup>52</sup> propose ainsi l'accès à la méthode Assimil, mais aussi à d'autres sujets que les langues. [TellMeMore](#)<sup>53</sup> ou [Rosetta Stone](#)<sup>54</sup> ont développé leurs propres sites Web qui proposent des accès sur abonnement.

<sup>47</sup> [www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques/catalogue/cd\\_rap.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/cd_rap.html)

<sup>48</sup> [www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques/catalogue/references.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/references.html)

<sup>49</sup> [www.bpi.fr/fr/professionnels/carel/catalogue.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/carel/catalogue.html)

<sup>50</sup> <http://autoformation.wordpress.com>

<sup>51</sup> [www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques/catalogue/VoDeclic.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/VoDeclic.html)

<sup>52</sup> [http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques/catalogue/toutapprendre.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/toutapprendre.html)

<sup>53</sup> [http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques/catalogue/tellmemore.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/tellmemore.html)

<sup>54</sup> [www.rosettastone.com](http://www.rosettastone.com)

Des abonnements sont en général proposés pour les bibliothèques ou les écoles. Les accès à distance peuvent se révéler coûteux ou limités puisqu'ils sont souvent calculés en nombre d'accès simultanés, voire en accès pour une période donnée (N usagers pour M mois).

### → Recommandations

Les bibliothèques qui proposent des méthodes multimédias doivent s'intéresser de près au développement de ces offres.

Les accès à distance sont à recommander mais leur coût reste élevé.

### 3.4.3 Petit exercice pratique...

Choisissez un sujet que vous connaissez bien ou un de vos hobbies et tentez de trouver et tester (si possible) des ressources d'autoformation correspondantes...

Comparer les plates-formes, les tarifs, les ressources proposées et modalités...

## 3.5 Vidéo à la demande

La vidéo à la demande (en anglais *Video on Demand*, d'où l'acronyme VoD) représente un enjeu important pour l'industrie audiovisuelle. Un système de VoD propose des films en téléchargement, à la location ou à l'achat. Des plates-formes importantes sont maintenant disponibles aux États-Unis et en Europe. La gestion des droits audiovisuels étant fortement liées aux territoires considérés, la Suisse est pour l'instant exclue de la plupart des offres importantes.

La VoD se développe aussi dans des modèles particulièrement fermés. Les offres représentant les grands studios de cinéma et les grands producteurs audiovisuels reprennent plus ou moins directement le système de « télévision à péage » existant depuis les années 1980 sur les réseaux câblés. Ainsi, la VoD est souvent associée aux offres combinées (téléphone, Internet, télévision) des fournisseurs d'accès (réseaux téléphoniques et câble). Ces offres de VoD se développent plus rapidement, pour la Suisse en tous les cas, que celles des sites Web dédiés à la VoD. Elles n'offrent a priori pas de perspectives pour les bibliothèques, ce qui peut faire craindre pour le développement d'offres de VoD intéressantes pour notre secteur.

Les sites Web des télévisions font exception dans ce domaine. Ils développent en général des sites de VoD avec leurs programmes et parfois une offre complémentaire d'autres producteurs. Les contenus sont souvent accessibles gratuitement pendant sept jours après leur diffusion mais peuvent devenir payants par la suite. Le [site de la TSR](#)<sup>55</sup> est un exemple intéressant. Dans ce domaine, le marché est aussi très territorialisé et les sites de VoD des télévisions françaises ne sont par exemple pas accessibles en Suisse. A notre connaissance, il n'existe pas d'offre pour les bibliothèques, quel que soit le pays considéré.

Arte et son site [ArteVOD](#)<sup>56</sup> représentent une exception puisqu'une partie des programmes est accessible en Suisse. De plus, ArteVOD propose une offre destinée aux bibliothèques.

### 3.5.1 Sites spécialisés et archives audiovisuelles

En parallèle, des sites Web de VoD spécialisés tirent profit de la Toile pour diffuser des catalogues « indépendants » des grands studios ou des grands producteurs audiovisuels. On en trouve notamment dans le domaine de la vidéo documentaire et éducative. Ceux-ci proposent souvent des offres pour les écoles ou les bibliothèques et la plupart sont en outre accessibles depuis la Suisse. Quant aux sites d'archives institutionnelles, ils proposent en général des dossiers thématiques et des contenus rédactionnels. En voici quelques exemples:

- [Arrêt sur image](#)<sup>57</sup>
- [Télésavoirs](#)<sup>58</sup>

---

<sup>55</sup> [www.tsr.ch](http://www.tsr.ch)

<sup>56</sup> [http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques/catalogue/arte\\_VoD.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/arte_VoD.html)

<sup>57</sup> [www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques/catalogue/arret\\_sur\\_images.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/arret_sur_images.html)

- [VoDeo](#)<sup>59</sup> (a priori pas d'offre institutionnelle)
- [Archives de la TSR](#)<sup>60</sup>
- [Curiosphère](#)<sup>61</sup> (France 5)
- [Institut national de l'audiovisuel](#)<sup>62</sup>
- [Univers sciences](#)<sup>63</sup>
- [Canal U](#)<sup>64</sup> (Ministère de l'éducation supérieure et de la recherche)
- [Le site.tv](#)<sup>65</sup>

### 3.5.2 Les sites de partage de vidéo

Les sites de partage de vidéo ont passablement brouillé les pistes en matière de publication de contenus audiovisuels. Conçus pour permettre à tout un chacun de publier ses propres productions, ils ont aussi facilité la mise en ligne non autorisée de vidéos, notamment dans le domaine musical. Ces pratiques subsistent mais sont maintenant mieux contrôlées par les grands prestataires comme *Youtube*.

L'identification des sources et de la provenance des contenus mis à disposition sur ces plates-formes est donc parfois délicate et doit faire l'objet d'une approche critique. Certains grands médias disposent de leurs « canaux » sur ces plates-formes et certains producteurs ne publient que sur ces sites. Les vidéos peuvent la plupart du temps être intégrées sur d'autres sites. Voici quelques exemples:

- [Youtube](#)<sup>66</sup>
- [Dailymotion](#)<sup>67</sup>
- [Viméo](#)<sup>68</sup>
- [Blip.tv](#)<sup>69</sup>

#### → Recommandations

Les bibliothèques qui proposent des sélections documentaires en ligne ou des blogs peuvent y intégrer des vidéos lorsque cela est permis.

Une offre comme celle d'ArteVoD ou autre se développant à l'avenir, pourrait s'avérer complémentaire à une offre de DVD sur place. L'accès à distance devrait alors être proposé.

## 3.6 Musique

L'idée de prêter des disques, vinyles, puis compacts, a été très novatrice à ses débuts. Aujourd'hui, les discothèques sont confrontées à une baisse de fréquentation et les documents sonores sortent moins de leurs bacs qu'avant. La conversion de la musique en fichiers MP3 et le succès fulgurant des appareils de type iPod ont porté un coup dévastateur au marché du disque et indirectement aux discothèques. Les contenus musicaux sont maintenant largement répandus sur le Web et beaucoup d'auditeurs vont y chercher leur bonheur musical.

Toutefois, selon Xavier Galaup, directeur-adjoint à la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin et animateur d'un [blog](#)<sup>70</sup> dédié à la musique, «renoncer à la musique en bibliothèque reviendrait à

---

<sup>58</sup> [www.telesavoirs.eu](http://www.telesavoirs.eu)

<sup>59</sup> [www.VoDeo.tv](http://www.VoDeo.tv)

<sup>60</sup> <http://archives.tsr.ch/home>

<sup>61</sup> [www.curiosphere.tv](http://www.curiosphere.tv)

<sup>62</sup> [www.ina.fr](http://www.ina.fr)

<sup>63</sup> [www.universcience-VoD.fr](http://www.universcience-VoD.fr)

<sup>64</sup> [www.canal-u.tv](http://www.canal-u.tv)

<sup>65</sup> [www.lesite.tv](http://www.lesite.tv), où l'ensemble des émissions diffusées sur France 5 peuvent être consultées ou téléchargées sur une clé USB pour une utilisation illimitée.

<sup>66</sup> <http://www.youtube.com/?gl=FR&hl=fr>

<sup>67</sup> [www.dailymotion.com/fr](http://www.dailymotion.com/fr)

<sup>68</sup> <http://vimeo.com>

<sup>69</sup> <http://blip.tv>

l'abandonner aux acteurs du secteur marchand qui n'ont pas le souci de la diversité et de la pérennité des œuvres musicales. Tout n'est pas sur le net et tout n'y est pas visible. Malgré son apparente abondance (plus de 7 à 8 millions de titres annoncés sur des plateformes de *streaming*), l'offre de musique en ligne reste lacunaire dès lors que l'on sort des musiques de consommation courante<sup>71</sup>». Les bibliothèques devraient par conséquent continuer d'occuper une place dans la médiation de la musique et ont pour ce faire quelques possibilités.

### 3.6.1 Offre payante

[La Discothèque Naxos](#) regroupe plus de 30'310 disques (soit plus de 431'100 pistes) de musique classique surtout, mais aussi de jazz, de blues, de folk et de musiques du monde issus de labels prestigieux, comme les labels de Naxos (Marco Polo, Amadis), Alpha, Bis, Brana Records, Chandos, Dacapo, Hungaroton, Pentatone, Wergo... et bien d'autres.

[MusicMe](#)<sup>72</sup>, figurant au catalogue de [Bibliomédias](#)<sup>73</sup> est une ressource intéressante. A elle seule, elle offre 47 distributeurs, 138 éditeurs, 760 labels dans 14 genres musicaux. Elle propose un modèle économique adapté aux bibliothèques et plusieurs médiathèques françaises font écho d'expériences positives auprès de leur auditeurs. Toutefois les conditions d'abonnement sont relativement onéreuses.

### 3.6.2 Offre gratuite

L'offre gratuite a visiblement tendance à se réduire. Les extraits ou les temps d'écoute se raccourcissent sur les sites musicaux (Deezer, Spotify, Jiwa, etc.) L'internaute est rapidement sollicité pour conclure un abonnement.

Parallèlement, on peut citer [Dogmazic](#)<sup>74</sup>, issu de l'association Musique libre ! qui a pour but de soutenir et promouvoir la création et l'exploitation musicale indépendante dans le cadre des licences libres et ouvertes. Son petit frère [Automazic](#)<sup>75</sup> propose des bornes d'écoute de téléchargement et de dépôt de musique libre, installées dans un certain nombre de médiathèques françaises.

#### → Recommandations

L'offre de la discothèque Naxos est riche et semble correspondre à un public d'étudiants en musique et de mélomanes avertis, selon l'expérience de la Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds, cliente de ce service depuis l'automne 2009. Elle complète parfaitement un fonds partiel de CD classiques et jazz d'une bibliothèque publique.

Pour se tenir informé, une [liste](#)<sup>76</sup> gérée par l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique ([Ircam](#)<sup>77</sup>), donne une vue d'ensemble des questions, échanges d'expériences, débats qui préoccupent les discothécaires – principalement français – ainsi qu'un reflet de l'actualité dans le domaine de la musique en bibliothèque.

### 3.6.3 Webradios

Une tendance se dessine actuellement dans les discothèques et les médiathèques de Suisse ou de France: l'utilisation des webradios.

Les webradios sont des sélections de morceaux de musique utilisant le réseau Internet comme système de diffusion. Une webradio présente plusieurs avantages. Elle met en valeur les compétences professionnelles des discothécaires qui procèdent à la sélection et promeuvent certains

---

<sup>70</sup> [www.xaviergalaup.fr/blog](http://www.xaviergalaup.fr/blog)

<sup>71</sup> Article disponible dans son intégralité sur [www.acim.asso.fr/spip.php?article335](http://www.acim.asso.fr/spip.php?article335).

<sup>72</sup> [www.musicme.com](http://www.musicme.com)

<sup>73</sup> [www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques/catalogue/bibliomedias.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue/bibliomedias.html)

<sup>74</sup> [www.dogmazic.net](http://www.dogmazic.net)

<sup>75</sup> [www.automazic.net](http://www.automazic.net)

<sup>76</sup> [http://listes.ircam.fr/wws/info/discothecaires\\_fr](http://listes.ircam.fr/wws/info/discothecaires_fr)

<sup>77</sup> [www.ircam.fr](http://www.ircam.fr)

genres de musique. Elle permet de faire un lien avec la collection physique et valorise ses contenus parfois oubliés dans les bacs. Elle est généralement gratuite (de 1 à 5000 accès).

Il existe énormément de webradios<sup>78</sup> sur le net, principalement créées par des passionnés, autour de thématiques spécifiques, comme par exemple les années 1980 ou la *House Music*.

### 3.7 Ressources en ligne en bibliothèques scolaires

Sans aucun doute, les ressources numériques ont leur place dans les bibliothèques scolaires<sup>79</sup>. Elles ont l'avantage de l'immédiateté; souvent interactives, elles sont en général actualisées.

Le public cible – enfants et adolescents – est en phase avec ce genre d'outils. Il consultera spontanément Wikipedia plutôt qu'une encyclopédie papier. Il est donc tout naturel d'ouvrir son champ d'activité et de proposer dans la mesure du possible ce nouveau type de supports en complémentarité aux ressources traditionnelles.

Cela n'est cependant pas simple car des prérequis techniques (voir chapitre 5), souvent onéreux pour une bibliothèque scolaire, sont à la base d'une offre numérique, à savoir :

- des postes informatiques permettant l'accès gratuit à Internet, couplés à un réseau wifi
- du personnel qualifié en la matière formé à la recherche d'information en ligne
- un catalogue informatisé accessible à distance

#### 3.7.1 Encyclopédies et contenus pédagogiques

##### Encyclopédie Universalis

Avec 52 millions de mots, un atlas, des dossiers thématiques et une liste de sites fiables, l'Encyclopédie [Universalis](#)<sup>80</sup> est la plus grande encyclopédie de la langue française. Plus pratique et plus ludique que l'énorme encyclopédie papier, c'est un outil précieux pour les élèves préparant des dossiers ou des exposés.

##### Edumedia

[EduMedia](#)<sup>81</sup>, est un outil pédagogique pour l'enseignement et l'apprentissage des disciplines scientifiques telles que les mathématiques, la physique, chimie, sciences de la vie et de la terre. La banque contient 400 ressources animées pour l'enseignant. C'est un outil de travail pour l'élève. C'est aussi une encyclopédie pour le grand public et les bibliothèques. De plus, c'est un outil interactif et communautaire par le biais d'un blog et d'une page Web gratuite pour tous. L'information pédagogique est très variée et s'adresse pour des niveaux allant du primaire au premier cycle universitaire. EduMedia apporte une nouvelle façon d'enseigner tout en intégrant facilement les technologies en classe.

##### La bibliothèque scolaire numérique (BSN)

Encore à l'état de projet, mais opérationnelle dans un proche avenir cependant, la [BSN](#)<sup>82</sup> a pour ambition d'offrir aux enseignantes et enseignants ainsi qu'à leurs élèves un accès facile, rapide, simple et intuitif aux meilleures ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RÉEA) disponibles en ligne et adaptées au contexte scolaire suisse. En complément aux ressources traditionnelles, les RÉEA ont l'avantage d'offrir un accès immédiat, d'être interactives et actualisées régulièrement. Elles ont pour but de répondre à des questions très diverses, par exemple :

- la vidéo d'un auteur américain présentant des extraits de son dernier roman et en débattant avec le public, accompagnée d'un lexique bilingue

<sup>78</sup> Pour s'y retrouver quelques annuaires: <http://annuaire.pro/webradio>; <http://www.shoutcast.com>

<sup>79</sup> Dans ce chapitre, l'accent est mis sur le scolaire. Les ressources au contenu ludo-éducatif n'ont pas été investiguées.

<sup>80</sup> [www.universalis-edu.com](http://www.universalis-edu.com)

<sup>81</sup> [www.edumedia-sciences.com/fr](http://www.edumedia-sciences.com/fr)

<sup>82</sup> <http://biblio.educa.ch/fr>

- une collection d'exercices de géométrie élémentaire
- un jeu de rôle en ligne sur le changement climatique
- un site Web décrivant les tâches et le fonctionnement de l'Organisation mondiale du commerce
- un forum en ligne traitant de l'enseignement de la philosophie au gymnase

La difficulté de trier la multitude de ressources disponibles sur le Web est quotidienne. Aussi la BSN propose une interface conviviale, simple et intuitive avec les éléments suivants :

- un outil de recherche simple
- une structure de liens permettant l'exploration des ressources par disciplines et par types de ressources
- des outils de filtrage et d'affinement des résultats de recherche

### Friportail

Le [Friportail](#)<sup>83</sup> est une prestation commune de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Fribourg et de la Haute École pédagogique de Fribourg. Il vise à mettre à disposition des enseignantes et enseignants du canton des ressources numériques d'enseignement et d'apprentissage en lien avec les plans d'études. En offrant aux enseignants un accès unique à des ressources sélectionnées, le Friportail souhaite:

- fédérer les initiatives de créations de ressources par des institutions cantonales
- mettre en valeur ces ressources et celles déjà existantes et disponibles gratuitement sur Internet
- proposer aux enseignants fribourgeois un portail d'accès qui soit adapté à leur pratique professionnelle et à leurs besoins spécifiques

Le Friportail a été développé en collaboration avec le projet fédéral de bibliothèque scolaire numérique d'Educa. Par ce biais, le Friportail donnera également accès à des ressources produites dans d'autres cantons.

### → Recommandations

En milieu scolaire l'offre numérique devrait être plus spécialisée – en fonction des besoins spécifiques de la médiathèque – que généraliste, à l'exception des encyclopédies. Il est important de proposer des documents pertinents et informatifs à des fins pédagogiques.

## 3.8 Terminaux de lecture

Le marché des liseuses, tablettes, *readers*, selon comment on choisit de les appeler<sup>84</sup>, est en pleine mutation. Il y a actuellement beaucoup de concurrents sur le marché: Amazon, Sony, Bookeen, Irex, pour ce qui est des liseuses *stricto sensu*; Apple avec l'iPad, Samsung et son Galaxy Tab, Nintendo avec la console DSi XL, pour ce qui est des appareils polyvalents et pour n'en citer que quelques-uns. On peut légitimement penser que la technologie va encore beaucoup évoluer et que certaines marques vont être éliminées de la course. Il est même vraisemblable que les liseuses disparaissent au profit des *smartphones* et des tablettes qui vont continuer de se perfectionner. La tendance vers un appareil qui fait tout est en tout cas très forte.

Par conséquent, un certain nombre de questions se posent. Premièrement, les bibliothèques devraient-elles s'équiper et prêter des liseuses ? Certains établissements ont choisi cette option mais

<sup>83</sup> [www.friportail.ch](http://www.friportail.ch)

<sup>84</sup> «La commission française de terminologie définit le terminal de lecture comme un support électronique en forme de tablette comportant une mémoire vive et permettant la lecture d'un texte sur écran. Liseuse (utilisant le procédé d'encre électronique), tablette (écran rétroéclairé) voire ardoise (...): la terminologie pour désigner ce terminal évolue et emprunte dans ses dernières versions à un vocabulaire désuet». Passage de l'article de Ruth Martinez, *op. cit.*

si «tout le monde» fait l'achat d'un appareil de lecture, celui-ci deviendrait redondant pour les bibliothèques. Ensuite, quel appareil acheter ? D'une part, aucun ne réunit à lui seul le meilleur de tous les critères escomptés: lisibilité et confort, autonomie, connectivité, poids, taille de l'écran, formats (ouverts ou propriétaires), accès à Internet, etc., et d'autre part, le choix de l'appareil ne privilégiera pas les mêmes générations de lecteurs. En effet, on constate généralement que les personnes de plus de 40 ans et les seniors privilégient l'utilisation de liseuses pour une lecture linéaire d'un texte. Par contre, sans surprise, les adolescents et les jeunes adultes se dirigent plus spontanément vers la tablette, multifonctionnelle et plus ludique.

Le prêt de ces objets suscite en outre des interrogations pratiques: faut-il réclamer une caution à l'emprunteur étant donné le prix relativement élevé des appareils et le risque de dommages? C'est ce que fait la bibliothèque de Carouge depuis le début de cette année, mais cette offre ne remporte pas un franc succès. Il semblerait que les lecteurs soient intéressés par les *e-books* mais pas forcément par le support qu'ils ne trouvent pas adéquat. Un retour d'expérience de nos voisins d'outre-Sarène semble renforcer cette thèse et donc un certain constat d'échec du prêt de liseuses: s'il rencontre un petit succès au début, le prêt s'essouffle très vite, même en mettant gratuitement les appareils à disposition. En France, en revanche, Véronique Heurtematte constate dans son étude que «bien que de plus en plus de bibliothèques en proposent, les livres numériques ne séduisent pas massivement les lecteurs. Les expériences de prêts de liseuses se taillent en revanche un beau succès. Mais le marché comme le public ne semblent pas encore à maturité<sup>85</sup>».

## **4 Les bibliothèques publiques et l'offre numérique**

### **4.1 Bibliothèques romandes**

Après quelques recherches sur les sites Web d'une sélection de bibliothèques romandes<sup>86</sup>, on peut voir que les bibliothèques publiques d'une certaine importance proposent à leurs lecteurs des ressources numériques en ligne. Les liens vers des ressources gratuites ou produits documentaires (dossiers Web, blogs...) représentent la majorité des contenus mis à disposition mais les bibliothèques offrent aussi des contenus pour lesquelles elles paient un abonnement. Parmi les ressources payantes les plus fréquentes, on trouve Europresse, LexisNexis, Naxos, ainsi que des encyclopédies comme Universalis ou Larousse. Il faut également préciser que dans la plupart des cas, ces ressources payantes ne sont pas accessibles à distance mais uniquement dans les murs des bibliothèques. Actuellement, rares sont les petites et moyennes bibliothèques qui offrent des ressources en ligne.

#### **4.1.1 Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds**

La [Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds](#)<sup>87</sup> met à disposition – via son site Web – des versions numérisées de certains journaux locaux, notamment *L'Impartial*, *La chronologie de La Chaux-de-Fonds*, *La Revue historique neuchâteloise*, *Le véritable messager boiteux de Neuchâtel*. En outre, elle donne accès à des ressources numériques gratuites, notamment à Europeana, ainsi qu'à une [sithèque](#)<sup>88</sup>: une importante sélection de sites documentaires et de sites musicaux classés.

Pour ce qui est des ressources payantes (mais gratuites pour l'utilisateur), la bibliothèque propose Europresse et Naxos. On peut encore mentionner que les archives sonores helvétiques sont accessibles in situ à la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, grâce à un poste d'écoute de la Phonothèque nationale, ainsi que des archives audiovisuelles, par exemple des extraits des conférences du Club 44 ou de films anciens.

---

<sup>85</sup> HEURTEMATTE, Véronique. L'ebook cherche encore sa place. *Livres Hebdo*. Mai 2011, n°866, p. 20-22.

<sup>86</sup> La recherche n'est pas exhaustive; elle reflète en premier lieu les bibliothèques où travaillent les membres du groupe de travail.

<sup>87</sup> <http://cdf-bibliotheques.ne.ch>

<sup>88</sup> <http://cdf-signets-bv.ne.ch/default.asp>

#### 4.1.2 Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

La [BPU de Neuchâtel](#)<sup>89</sup> donne accès à Europresse ainsi qu'à LexisNexis, une base de données en texte intégral de quotidiens, hebdomadaires, revues suisses et internationales (*Le Temps, 24 Heures, La Tribune de Genève, Bilan, PME Magazine, Le Monde, Financial Times*, etc.), et d'informations sur les pays et les entreprises. D'autre part la BPU donne aussi accès à une vingtaine de journaux en accès réservé ou en accès total ou partiel.

Via la plateforme CAIRN, les lecteurs de la BPU ont accès aux collections des Que sais-je? (PUF) et des Repères (La Découverte), soit environ 1200 encyclopédies de poche. L'encyclopédie Universalis ainsi que des encyclopédies et dictionnaires spécialisés sont aussi disponibles. On peut en outre accéder à une bibliothèque virtuelle qui recense un choix de liens utiles dans le domaine de la recherche bibliographique.

#### 4.1.3 Bibliothèques municipales de la Ville de Genève

Les [BM](#)<sup>90</sup> offrent un accès à Europresse et aux encyclopédies Universalis et Larousse. Elles proposent aussi de l'autoformation avec Toutapprendre et une offre musicale avec [Classical Music Library](#)<sup>91</sup> qui permet d'écouter en ligne un important catalogue de musique classique ainsi que de consulter une partie encyclopédique sur les musiciens et leurs œuvres (en anglais uniquement).

Les BM recensent plusieurs liens sur les *e-books*, notamment les *e-books* téléchargeables gratuitement. Elles ont aussi plusieurs blogs spécialement pour leurs lecteurs : Blog Fiction, Des livres et moi, Blog and play, L'hibouquineur, Sélection Ado...

#### 4.1.4 Bibliothèque de Carouge

La [Bibliothèque de Carouge](#)<sup>92</sup> offre un choix de livres au format numérique – une cinquantaine de romans et documentaires – désormais intégrés au catalogue et accessibles au moyen de liseuses (Sony Reader). Ces appareils peuvent être consultés sur place ou empruntés sous conditions (caution de 100 francs demandée lors du prêt).

#### 4.1.5 Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne

La [BCU – Lausanne](#)<sup>93</sup> propose à ses lecteurs toutes les ressources qu'on attend d'une bibliothèque universitaire: périodiques électroniques et bases de données, dont Europresse et LexisNexis pour n'en citer que deux déjà mentionnées avant.

Elle propose en outre un choix de liens vers des [e-books gratuits](#)<sup>94</sup> ainsi que des livres électroniques en texte intégral, la plupart en anglais, hormis ceux disponibles sur l'Harmathèque. Un fonds de 100'000 livres provenant des collections de la BCU a été numérisé en partenariat avec Google et est disponible sur le moteur de recherche en texte intégral.

La BCU a fait tester à ses lecteurs le Kindle DX durant l'automne 2009, l'iPad en avril 2010, puis le Kindle DX (nouvelle version), le Xoom et l'iPad 2 au printemps 2011. Elle a à chaque fois réalisé une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs intéressés.

#### 4.1.6 Médiathèque Valais

La [MV](#)<sup>95</sup> propose sur son site Internet un certain nombre de ressources numériques gratuites sur le Valais :

- [WikiValais](#): une encyclopédie en ligne sur le Valais
- [Valais en Questions](#): un guichet d'information virtuel sur le Valais

---

<sup>89</sup> <http://bpun.unine.ch>

<sup>90</sup> [www.ville-ge.ch/bmu](http://www.ville-ge.ch/bmu)

<sup>91</sup> <http://clmu.alexanderstreet.com>

<sup>92</sup> [www.carouge.ch](http://www.carouge.ch)

<sup>93</sup> [www.unil.ch/bcu](http://www.unil.ch/bcu)

<sup>94</sup> <http://www.unil.ch/bcu/page80970.html>

<sup>95</sup> [www.mediathèque.ch](http://www.mediathèque.ch)

- [Mémoire audiovisuelle du Valais](#): le Valais en sons et images et une [carte du Valais interactive](#)
- [Bibliothèque numérique Valais](#): le patrimoine valaisan numérisé
- [Bibliographie valaisanne](#): une sélection d'ouvrages et d'articles concernant le Valais
- [Sites web valaisans](#): une liste de sites web valaisans
- [Institutions valaisannes](#): un répertoire d'institutions valaisannes
- [Podcasts](#): les manifestations de la Médiathèque Valais enregistrées
- [Expositions virtuelles](#): des expositions virtuelles

Par ailleurs, l'utilisateur a accès à un répertoire de ressources électroniques ([Reselec](#)) : des sites Internet, des ouvrages de référence, des bases de données (Eric, Francis, Medline, Electre, Swissex, Encyclopédie Universalis...) et des périodiques électroniques, ces deux derniers uniquement sur place. Des ressources similaires sont accessibles grâce à un partenariat avec Vsnet – Association pour la Promotion du Réseau Scientifique Valaisan. Les membres de Vsnet, les écoles et les bibliothèques valaisannes peuvent en bénéficier.

Enfin, la MV propose également dans ses murs des postes dédiés aux archives sonores :

- [Archives sonores de la Phonothèque nationale suisse](#)
- [Archives sonores de la Radio suisse romande](#)
- [Archives sonores de la Médiathèque Valais-Martigny](#)
- [Naxos Music Library](#)

## 4.2 Suisse alémanique

En Suisse alémanique, quatre bibliothèques<sup>96</sup> offrent à leurs lecteurs des ressources numériques en ligne par le biais du prestataire DiviBib: la [Bibliothèque cantonale de Saint-Gall](#)<sup>97</sup>, la [Bibliothèque cantonale de Bâle-Campagne](#)<sup>98</sup>, la [Bibliothèque cantonale et municipale de Zoug](#)<sup>99</sup> et la [Bibliothèque municipale de Berthoud](#)<sup>100</sup>. Le [Bibliotheksverband Region Luzern](#)<sup>101</sup>, qui regroupe huit bibliothèques de l'agglomération lucernoise, sera le cinquième à proposer ces nouveaux services.

D'autres bibliothèques alémaniques proposent d'autres ressources numériques; nous nous sommes cependant limités à citer des institutions clientes de DiviBib, car cette entreprise propose en langue allemande des services intéressants, dont nous aurions souhaité trouver l'équivalent en français.

## 4.3 France

La France, unie par une langue commune, a quelques longueurs d'avance sur la problématique des ressources numériques en bibliothèques publiques. Dans le cadre des recherches effectuées pour ce rapport, certaines bibliothèques ont été repérées, notamment la [Bibliothèque du Chesnay](#)<sup>102</sup>, en Ile de France, et la [Médiathèque de Dole](#)<sup>103</sup>, en Franche-Comté. On peut y ajouter la [Bibliothèque de Troyes](#)<sup>104</sup> et la [Bibliothèque de Limoges](#)<sup>105</sup>. Toutes ces institutions proposent déjà un éventail varié de ressources numériques: e-books, autoformation, musique, VoD, activités éducatives pour les enfants, etc.

On peut aussi mentionner une [enquête](#)<sup>106</sup> de la Bibliothèque publique d'information (BPI), menée par le biais de CAREL en 2009 auprès de huit établissements (Rennes, Le Havre, Vincennes, Bagnolet,

<sup>96</sup> Cette information se trouve sur le site [www.onleihe.ch/index.php](http://www.onleihe.ch/index.php)

<sup>97</sup> [www.sg.ch/home/kultur/kantonsbibliothek.html](http://www.sg.ch/home/kultur/kantonsbibliothek.html)

<sup>98</sup> [www.kbl.ch](http://www.kbl.ch)

<sup>99</sup> [www.bibliothekzug.ch/de](http://www.bibliothekzug.ch/de)

<sup>100</sup> [www.digitale-bibliothek-burgdorf.ch](http://www.digitale-bibliothek-burgdorf.ch)

<sup>101</sup> [www.bvl.ch/index.php](http://www.bvl.ch/index.php)

<sup>102</sup> [www.laibibliothequeduchesnay.fr](http://www.laibibliothequeduchesnay.fr)

<sup>103</sup> [www.dole.org/medias](http://www.dole.org/medias)

<sup>104</sup> [www.mediathèque-agglo-troyes.fr](http://www.mediathèque-agglo-troyes.fr)

<sup>105</sup> <http://www.bm-limoges.fr>

<sup>106</sup> [www.fill.fr/images/documents/8exp\\_riencescarel0709.pdf](http://www.fill.fr/images/documents/8exp_riencescarel0709.pdf)

Puteaux, Montpellier...) pour faire le point sur l'offre numérique des bibliothèques publiques en France.

#### 4.4 Angleterre

En Angleterre, plus spécifiquement dans l'Est londonien, des bibliothèques d'un genre nouveau ont fait leur apparition au début des années 2000. On les appelle *Ideastores*<sup>107</sup>, littéralement les magasins d'idées. Ces bibliothèques ont misé sur une intégration géographique dans le tissu urbain, on les retrouve ainsi dans des lieux de grand passage, à proximité des arrêts des transports publics et tout près, voire même à l'intérieur de centres commerciaux. En plus de l'offre classique d'une bibliothèque, elles proposent un grand nombre d'activités: cours pour différentes tranches d'âges, ateliers, lectures, etc. et ne sont pas en reste par rapport aux ressources numériques. Il y est par exemple possible d'emprunter des livres numériques et des livres sonores.

## 5 Conditions et moyens pour le développement d'une offre de ressources numériques

### 5.1 Prérequis

Les bibliothèques doivent penser l'offre numérique dans une perspective globale. Une offre de ressources numériques ne devrait pas se concevoir sans des accès à Internet disponibles dans la bibliothèque. **Des postes informatiques permettant l'accès gratuit à Internet devraient être couplés à un réseau wifi.**

Les bibliothèques doivent accompagner leurs usagers dans l'environnement documentaire numérique. Les ressources numériques constituent des compléments à la collection existante. Les bibliothécaires sont formés à leur utilisation et à la recherche d'informations en ligne en général. Ils accompagnent et forment les usagers à l'utilisation de ces ressources.

A terme, les bibliothèques doivent aussi développer **l'accès à distance à leurs services ainsi que, dans la mesure du possible, l'accès aux ressources électroniques qu'elles proposent.** Le catalogue en ligne doit être disponible ainsi que l'accès au compte d'utilisateur. L'accès aux ressources documentaires doit être facilité. Les différentes démarches sont clairement expliquées, sous forme de mode d'emploi ou de « foire aux questions » (FAQ). Dans l'idéal, la bibliothèque met en place une interaction avec ses usagers sur son propre site mais aussi par le biais des réseaux sociaux.

Les procédures de connexion doivent être simples et transparentes pour l'utilisateur. Dans l'idéal, une connexion unique (au compte de l'utilisateur par exemple) devrait permettre l'accès à l'ensemble des services nécessitant une identification.

Les bibliothèques accordent une importance particulière à la **sécurité des données** fournies par leurs utilisateurs. L'enregistrement des données correspond aux exigences légales cantonales ou fédérales<sup>108</sup>. Des mesures techniques de protection sont mises en œuvre, comme la connexion sécurisée cryptée (https), lorsque des données personnelles sont échangées.

Le site Web et les services de la bibliothèque sont accessibles à toutes et tous. Ils respectent les normes d'accessibilité en matière de handicap<sup>109</sup>.

Cet environnement est complexe. Il est en général difficile pour une bibliothèque de le mettre en place seule. Les bibliothèques doivent communiquer avec leurs autorités de tutelle et les services compétents afin de faire état de ces besoins et développer des synergies.

---

<sup>107</sup> [www.ideastore.co.uk](http://www.ideastore.co.uk)

<sup>108</sup> Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence <http://www.edoeb.admin.ch/index.html?lang=fr>

<sup>109</sup> Sites Web sans barrières. *ch.ch* <http://www.ch.ch/hilfe/02164/index.html?lang=fr>

## 5.2 Proposer des ressources gratuites?

Le GT mentionne dans son cahier des charges de recenser et d'évaluer les ressources numériques payantes mais aussi les gratuites. Au cours des réunions, cette idée a été plusieurs fois évoquée, avec sinon l'inconvénient, tout du moins la nécessité d'une maintenance suivie et régulière des liens. Dès lors, une participation concertée des différentes bibliothèques romandes serait souhaitable, voire indispensable afin d'optimiser les efforts, de mutualiser les connaissances et d'enrichir ainsi le catalogue des ressources gratuites.

## 5.3 Lobbying

En Suisse, la problématique des ressources numériques en ligne dans les bibliothèques publiques, en particulier en Suisse romande, ne semble pas susciter l'intérêt ou l'engouement des autorités concernées. Il serait donc temps d'alerter les politiques et d'attirer leur attention sur cette question, notamment sur la nécessité de négocier des accords avec les éditeurs français, sur les contraintes posées par des DRM trop rigides et défavorables aux bibliothèques. Ces points devraient être remontés aux autorités cantonales, voire fédérales, à l'Office fédéral de la culture par exemple.

## 5.4 Le coût

Introduire des ressources numériques en ligne a un coût, que bien des bibliothèques ne pourront peut-être pas se permettre. Un devis fictif a été établi sur la base de deux abonnements annuels à Numilog et CVS et d'un poste à 20% pour l'accompagnement et la formation des bibliothécaires; le coût est estimé entre 15 et 20'000 francs par an.

Il apparaît d'ores et déjà que la CLP ne dispose pas de moyens suffisants pour financer l'acquisition de telles ressources. Quelques idées de financement ont été émises dans le groupe de travail:

- demande de soutien à l'Office fédéral de la culture
- demande de soutien à une ou plusieurs fondations
- augmentation des cotisations des membres institutionnels de la CLP afin de créer un fonds spécial pour l'équipement en ressources numériques
- prestations «en nature»: les grandes bibliothèques, pour certaines déjà fournies en ressources numériques et avec un savoir-faire, mettent à disposition du personnel pour former leurs collègues des petites bibliothèques, par exemple, une à deux fois par mois

## 5.5 Etablir un budget pour l'acquisition de ressources numériques

A nouveau, le catalogue [CAREL](#)<sup>110</sup> constitue une aide précieuse puisque les conditions d'abonnement y sont mentionnées pour la plupart des ressources.

Une fois la ou les ressources choisies, la bibliothèque devra principalement se poser la question du nombre d'accès simultanés, c'est-à-dire du nombre de connexions autorisées en même temps à la ressource. Certains éditeurs proposent l'accès à distance (depuis le domicile des usagers), parfois pour un supplément.

En général, le coût d'une ressource se décompose de la manière suivante :

- coûts de mise en service de l'abonnement (payé une fois)
- coûts de maintenance (annuels)
- coûts par accès simultané x nombre d'accès (annuels)

Il convient donc de prévoir des coûts d'installation la première année, mais aussi d'anticiper les augmentations annuelles des coûts d'abonnement.

---

<sup>110</sup> [www.bpi.fr/fr/professionnels/collections\\_et\\_services2/carel\\_ressources\\_electroniques/catalogue.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/collections_et_services2/carel_ressources_electroniques/catalogue.html)

Une fois la première sélection établie, la demande de devis auprès des éditeurs constitue un passage obligé. Les conditions techniques exactes doivent aussi être précisées à ce stade.

La bibliothèque veillera aussi à transmettre ces conditions techniques à son responsable informatique ou au service compétent car des coûts peuvent aussi intervenir à ce niveau. Ils seront en général faibles pour des accès sur place mais peuvent se révéler plus conséquents pour une gestion d'accès à distance.

Enfin, il ne faut pas négliger le travail de promotion, de formation des professionnels et du public qui, s'il n'est pas forcément budgété au sens strict, doit en tous les cas être considéré dans l'organisation du travail de la bibliothèque.

## **6 Conclusion**

Les ressources numériques en ligne sont polymorphes, disséminées et en évolution permanente. Il est donc encore difficile de s'orienter et d'opérer des choix dans ce paysage évolutif.

Le présent rapport n'est pas en mesure d'offrir des solutions toutes prêtes. Non exhaustives mais néanmoins abondantes, les informations qu'il contient alimenteront, espérons-le, les réflexions autour de la mise en place de ressources numériques en ligne.

En outre, ce travail tente de faire connaître les multiples ressources existantes et de défricher le chemin pour les institutions intéressées à les proposer. Il clôt les deux années d'activité du groupe de travail, qui entend toutefois poursuivre les démarches entamées et diffuser les résultats de sa veille sous forme de lettre d'information.

A ce point, nous aimerions rappeler trois sources d'information et d'appui très précieuses, pour ne pas dire incontournables. Il s'agit premièrement du consortium CAREL, négociateur auprès des prestataires, auteur d'enquêtes, recenseur des ressources éditées et donc partenaire important des bibliothèques, deuxièmement du guide pratique *Proposer des ressources numériques en bibliothèque (BDP-BM)*, qui complète parfaitement notre rapport, et enfin du tableau de bord N°2 du MOTif<sup>111</sup>, qui réunit un descriptif des principales plates-formes de téléchargement légal en France.

Enfin, les derniers mots de ce travail serviront à marteler ce message encore et encore: la mise en service de ressources numériques doit impérativement s'accompagner d'un processus d'appropriation par les collaborateurs et les utilisateurs. Formation et accompagnement, communication et promotion, ces deux aspects sont à envisager comme une démarche continue et sur le long terme, afin d'assurer le succès de ces nouvelles ressources à l'interne et auprès du public.

Face au glissement de la localisation des connaissances et des savoirs, l'âge de l'accès emmène le bibliothécaire vers de nouveaux rivages où la technologie et la médiation sont les deux rames à saisir pour rester dans le courant. La CLP entend soutenir les bibliothèques de Suisse romande dans les flux virtuels et les encourager à orienter leur avenir vers le numérique, en restant des lieux d'accès et de partage. Autour des collections matérielles se profilent des contenus immatériels riches, variés et incontournables. A saisir absolument!

---

<sup>111</sup> Le MOTif, observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France, est un organisme associé de la Région Ile-de-France mis en place pour renforcer le lien entre les professions du livre et proposer des politiques publiques pertinentes, adaptées aux évolutions en cours.

## 7 Biblio- et webographie

### 7.1 Articles, rapports

DAVAL, Mathias. *EbookZ, l'offre légale et illégale de livres numériques : tableau de bord N°2* [en ligne]. Paris: Le MOTif, mai 2011. 27 p.

<http://www.lemotif.fr/fr/e-motif/elabz-/tableaux-de-bord> (consulté le 14.09.2011)

Acim – Portail des bibliothécaires musicaux. La musique a toute sa place en bibliothèque. In: *Site de l'Acim* [en ligne]. Mis en ligne le 3 juin 2011.

[www.acim.asso.fr/spip.php?article335](http://www.acim.asso.fr/spip.php?article335) (consulté le 14.09.2011)

GILBERT, Raphaële. *Proposer des ressources numériques en bibliothèque (BDP-BM): guide pratique*. Direction départementale du livre et de la lecture de l'Hérault, juin 2010. 66 p.

HEURTEMATTE, Véronique. L'ebook cherche encore sa place. *Livres Hebdo*. Mai 2011, n°866, p. 20-22.

MARTINEZ, Ruth. L'offre de livres numériques en 2010: aspects techniques. *Documentaliste – Sciences de l'information*. Mai 2010, vol. 47, n°2, p. 34.

### 7.2 Consortium

CAREL : [www.bpi.fr/fr/professionnels/carel.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/carel.html)

### 7.3 Plateformes de téléchargement de livres numériques

[www.e-readers.ch](http://www.e-readers.ch) : plateforme de l'Office du livre de Fribourg (OLF).

[www.payot.ch/fr/nosLivres/Ebook.html](http://www.payot.ch/fr/nosLivres/Ebook.html) : propose livres numériques et liseuses.

[www.numilog.com](http://www.numilog.com) : filiale du groupe Hachette Livre, Numilog propose un choix de 50'000 titres aux particuliers et aux bibliothèques.

[www.edenlivres.fr](http://www.edenlivres.fr) : rassemble les éditions Flammarion, Gallimard et le groupe La Martinière, son catalogue est de 5000 titres.

[www.editis.com](http://www.editis.com) : E-Plateforme rassemble 100 maisons ou groupes d'édition.

[www.1001libraires.com](http://www.1001libraires.com) : projet collectif et interprofessionnel constitué grâce à une initiative du Syndicat de la Librairie Française (SLF), afin de permettre à toutes les librairies indépendantes d'accéder à la vente en ligne de livres numériques et physiques.

[www.harmatheque.com](http://www.harmatheque.com) : la plateforme de L'Harmattan propose livres numériques, mais aussi articles, VoD et enregistrements sonores, à l'intention particulière des bibliothèques.

[www.immateriel.fr](http://www.immateriel.fr) : plateforme de distribution de livres numériques, également concepteur de librairies en ligne de nouvelle génération; près de 90 éditeurs s'y sont rattachés.

[www.ebooksgratuits.com](http://www.ebooksgratuits.com) : comme son nom l'indique, des livres numériques gratuits et libres de droits.

### 7.4 Projets de numérisation

<http://gallica.bnf.fr> : bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France.

[www.europeana.eu](http://www.europeana.eu) : bibliothèque numérique européenne à laquelle ont contribué des bibliothèques nationales ainsi que des musées tels Le Louvre.

[www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org) : projet initié par des privés qui propose gratuitement au téléchargement des œuvres tombées dans le domaine public.

<http://books.google.com> : la plateforme du livre numérisé du géant américain.

## 7.5 Livres sonores

### Offre payante:

[www.sixtrid.com](http://www.sixtrid.com) : le nouveau nom de Livraphone

[www.overdrive.com/Solutions/Libraries](http://www.overdrive.com/Solutions/Libraries) : fournisseur anglophone, utilisé par nombre de bibliothèques américaines.

### Offre gratuite:

[www.litteratureaudio.com](http://www.litteratureaudio.com) : avec plus de 2200 livres audio, ce site, créé au sein de l'association Des Livres à Lire et à Entendre, a pour but de rendre accessibles à tous les joies de la littérature.

[www.utopod.com](http://www.utopod.com) : une sélection de nouvelles de science-fiction, de fantastique et de *fantasy*, enregistrés à voix haute et livrés sous forme de *podcast*.

[www.sheherazade.ch](http://www.sheherazade.ch) : il s'agit d'une radio Internet qui diffuse des contenus littéraires et plus particulièrement des lectures d'auteurs suisses ou vivant en Suisse.

## 7.6 Presse

[www.swissdox.ch](http://www.swissdox.ch) : recense les articles des journaux et magazines suisses les plus importants et les archives de presse suisses.

<http://europresse.com> : base de données d'archives de presse qui compte 3000 sources multilingues (actualité internationale, nationale, régionale et locale).

[www.pressens.fr](http://www.pressens.fr) : la presse française en bibliothèque.

[www.rue89.com](http://www.rue89.com) : fondé par des journalistes de *Libération*, ce journal n'existant qu'en format électronique est entièrement gratuit.

[www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr) : propose un abonnement spécifique pour les bibliothèques.

[www.letempsarchives.ch](http://www.letempsarchives.ch) : les collections numérisées des trois prestigieux quotidiens dont *Le Temps* est l'héritier: *Le Journal de Genève*, *La Gazette de Lausanne* et *Le Nouveau Quotidien*.

## 7.7 Autoformation

[www.bpi.fr/fr/professionnels/careel/catalogue.html](http://www.bpi.fr/fr/professionnels/careel/catalogue.html) : un aperçu des offres destinées aux bibliothèques.

[www.toutapprendre.com](http://www.toutapprendre.com) : plusieurs domaines proposés sur cette grande plate-forme d'autoformation payante: langues, bureautique, développement personnel, etc.

[www.vodeclic.com](http://www.vodeclic.com) : autoformation axée sur l'informatique.

<http://autoformation.wordpress.com> : un portail de ressources numériques d'autoformation gratuites.

## 7.8 Vidéo à la demande (VoD)

[www.arteVoD.com](http://www.arteVoD.com) : l'offre de vidéo à la demande de la chaîne de télévision Arte.

[www.telesavoirs.eu](http://www.telesavoirs.eu) : éclairer, comprendre et débattre des questions scientifiques contemporaines, tels sont les buts de cette Web-TV indépendante.

[www.vodeo.tv](http://www.vodeo.tv) : une offre large de documentaires en VoD.

[www.ina.fr](http://www.ina.fr) : les archives audiovisuelles de la radio et télévision publiques françaises.

<http://archives.tsr.ch/home> : les archives audiovisuelles de la TSR.

[www.curiosphere.tv](http://www.curiosphere.tv) : l'éducation en images avec France 5.

[www.lesite.tv](http://www.lesite.tv) : un site de l'Education nationale (France).

[www.universcience-VoD.fr](http://www.universcience-VoD.fr) : plate-forme vidéo des sciences et des technologies.

[www.canal-u.tv](http://www.canal-u.tv) : chapeauté par le Ministère de l'éducation supérieure et de la recherche, Canal-U est la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur.

## 7.9 Musique

[www.naxos.com](http://www.naxos.com) : plus de 30'310 disques de musique classique, de jazz, de blues, de folk et de musiques du monde.

<http://clmu.alexanderstreet.com> : Classical Music Library, une base de données de disques de musique classique pour les bibliothèques.

[www.musicme.com](http://www.musicme.com) : une offre de 47 distributeurs, 138 éditeurs, 760 labels dans 14 genres musicaux avec un modèle économique adapté aux bibliothèques.

[www.dogmazic.net](http://www.dogmazic.net) et [www.automazic.net](http://www.automazic.net) : sur Dogmazic, on peut écouter plus de 47'000 œuvres en licences ouvertes tandis qu'Automazic est une borne interactive d'écoute, de téléchargement et de dépôt de musique libre destinée aux lieux publics, dont les bibliothèques.

[www.ircam.fr](http://www.ircam.fr) : l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique est aujourd'hui l'un des plus grands centres de recherche publique au monde se consacrant à la création musicale et à la recherche scientifique.

<http://annuaire.pro/webradio> et <http://www.shoutcast.com> : deux annuaires consacrés aux webradios.

## 7.10 Ressources éducatives

[www.universalis-edu.com](http://www.universalis-edu.com) : la version électronique de la célèbre encyclopédie.

[www.edumedia-sciences.com/fr](http://www.edumedia-sciences.com/fr) : un outil pédagogique pour l'enseignement et l'apprentissage des disciplines scientifiques telles que les mathématiques, la physique, chimie, sciences de la vie et de la terre.

<http://biblio.educa.ch/fr> : pour en savoir plus sur la Bibliothèque scolaire numérique.

[www.friportail.ch](http://www.friportail.ch) : une prestation de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Fribourg et de la Haute École pédagogique de Fribourg afin de mettre à disposition des enseignants du canton des ressources numériques d'enseignement et d'apprentissage en lien avec les plans d'études.

## 7.11 Bibliothèques

### En Suisse romande :

<http://cdf-bibliotheques.ne.ch> : Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds

<http://bpun.unine.ch> : Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

[www.ville-ge.ch/bmu](http://www.ville-ge.ch/bmu) : Bibliothèques municipales de la Ville de Genève

[www.carouge.ch](http://www.carouge.ch) : Bibliothèque de Carouge

[www.unil.ch/bcu](http://www.unil.ch/bcu) : Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne

[www.mediatheque.ch](http://www.mediatheque.ch) : Médiathèque Valais

### En Suisse alémanique :

[www.sg.ch/home/kultur/kantonsbibliothek.html](http://www.sg.ch/home/kultur/kantonsbibliothek.html) : Bibliothèque cantonale de Saint-Gall

[www.kbl.ch](http://www.kbl.ch) : Bibliothèque cantonale de Bâle-Campagne

[www.bibliothekzug.ch/de](http://www.bibliothekzug.ch/de) : Bibliothèque cantonale et municipale de Zoug

[www.digitale-bibliothek-burgdorf.ch](http://www.digitale-bibliothek-burgdorf.ch) : Bibliothèque municipale de Berthoud

[www.bvl.ch/index.php](http://www.bvl.ch/index.php) : Réseau des bibliothèques de la région de Lucerne

### En France :

[www.labibliothequeduchesnay.fr](http://www.labibliothequeduchesnay.fr) : Bibliothèque du Chesnay

[www.dole.org/medias](http://www.dole.org/medias) : Médiathèque de Dole

[www.mediatheque-agglo-troyes.fr](http://www.mediatheque-agglo-troyes.fr) : Bibliothèque de Troyes

[www.bm-limoges.fr](http://www.bm-limoges.fr) : Bibliothèque de Limoges

### En Angleterre :

[www.ideastore.co.uk](http://www.ideastore.co.uk) : les bibliothèques innovantes de l'Est londonien, offrant espaces de travail conviviaux, cours et activités pour tous âges.

## 8 Annexes

### 8.1 Le numérique et ses termes

Les ressources numériques ont leur propre jargon. Ci-dessous quelques liens pour clarifier et se familiariser avec ces termes.

<http://www.numerimages.fr/lexique.php> - Lexique du site "Numérimages"

[http://www.arald.org/ressources/pdf/services/edition/lexique\\_numerique.pdf](http://www.arald.org/ressources/pdf/services/edition/lexique_numerique.pdf) - Un lexique du livre numérique en format PDF

[http://ecoles-internet.net/space/actu/content/glossaire-numerique\\_ED016B04-8C6C-47BB-A7C5-989F2CA12367](http://ecoles-internet.net/space/actu/content/glossaire-numerique_ED016B04-8C6C-47BB-A7C5-989F2CA12367) - Un glossaire numérique

<http://advertising.microsoft.com/france/glossaire-des-termes-numeriques> - un glossaire des termes numériques

<http://www.tdf.fr/26.html> - Glossaire TDF- Groupe. Diffusion audiovisuelle et télécommunications

[http://www.sne.fr/img/file/pdf/A%20la%20une/AtelierNormes2701\\_lexique.pdf](http://www.sne.fr/img/file/pdf/A%20la%20une/AtelierNormes2701_lexique.pdf) - Syndicat national de l'édition

### 8.2 Questionnaire envoyé aux membres de la CLP en juin 2011

Questions
1. Votre catalogue est-il informatisé ?
2. Votre catalogue est-il disponible sur internet ?
3. L'accès au compte de lecteur est-il possible sur internet ?
4. Des postes de consultation internet pour le public sont-ils disponibles dans votre bibliothèque ?
5. Un réseau wi-fi public est-il disponible dans votre bibliothèque ?
6. Votre bibliothèque est-elle abonnée à des ressources numériques ?
7. Si vous deviez proposer des ressources numériques à vos usagers, quels types de ressources auraient votre préférence ?
8. Si la CLP organisait un test d'utilisation de l'une ou l'autre ressources numériques disponibles sur le marché actuellement, seriez-vous intéressé à participer ?